

CONVOCATION

Séance du conseil communal n° 2026/02

Conformément à l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal sont priés de bien vouloir assister à la prochaine séance du conseil communal, qui aura lieu le

vendredi 20 mars 2026 à 14.00 heures

en la salle des séances de la mairie à Hesperange pour délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour :

Séance publique

1. Présentation dans le cadre du pacte communal du vivre ensemble interculturel ;
2. Personnel :
 - 2.1. Création d'un poste de fonctionnaire dans le groupe de traitement A1, sous-groupe scientifique et technique, pour les besoins du service de l'urbanisme ;
 - 2.2. Conversion d'un poste de fonctionnaire dans le groupe de traitement A1, sous-groupe scientifique et technique, en un post d'employé communal dans le groupe d'indemnité A1, sous-groupe scientifique et technique ;
 - 2.3. Création d'un poste d'employé communal dans le groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif, pour les besoins du secrétariat du service technique ;
 - 2.4. Création d'un poste d'employé communal dans le groupe d'indemnité C1, sous-groupe technique, pour les besoins du service informatique ;
 - 2.5. Création d'un poste d'enseignant sous le régime du salarié dans le groupe d'indemnité A2 pour les besoins de l'école de musique ;
 - 2.6. Création de quatre postes de salarié à tâche manuelle pour les besoins du service des régies ;
3. Finances :
 - 3.1. Nouvelle fixation du prix de vente du bois de chauffage ;
 - 3.2. Approbation de titres de recette ;
4. Propriétés immobilières :
 - 4.1. Approbation de contrats de bail ;
 - 4.2. Approbation de contrats de mise à disposition ;
5. Approbation de projets de travaux, de fournitures et services :
 - 5.1. Projet relatif au réaménagement de la rue Eugène Welter à Howald ;
 - 5.2. Projet concernant la voirie rurale aux lieux-dits « Tirléck » et « Ronnebësch » à Alzingen ;
 - 5.3. Projet concernant la voirie rurale au lieu-dit « op den Eilen » à Alzingen ;
 - 5.4. Projet relatif aux travaux d'entretien des revêtements en béton asphaltique 2026 - 2029 ;
6. Approbation de décomptes ;

7. Urbanisme :
 - 7.1. Lotissement d'une parcelle sise à Hesperange au lieu-dit « Rue de Bettembourg » ;
 - 7.2. Lotissement de deux parcelles sises à Howald au lieu-dit « Route de Thionville » ;
 - 7.3. Lotissement de deux parcelles sises à Itzig au lieu-dit « Rue Espen » ;
8. Approbation de conventions ;
9. Concessions de cimetière ;
10. Règlement général de la circulation :
 - 10.1. Modifications à durée indéterminée ;
 - 10.2. Modifications à durée déterminée ;
11. Fixation de la répartition du supplément de congé politique ;
12. Approbation de subventions extraordinaires ;
13. Questions émanant des conseillers ;
14. Divers : affaires courantes et communications ;

Séance à huis clos

15. Personnel :
 - 15.1. Nomination définitive d'un fonctionnaire communal dans le groupe de traitement A2, sous-groupe scientifique et technique ;
 - 15.2. Nomination d'un fonctionnaire communal dans le groupe de traitement B1, sous-groupe administratif, pour les besoins du bureau de la population ;
 - 15.3. Nomination de deux fonctionnaires dans le groupe de traitement D1, sous-groupe à attributions particulières, fonction d'agent municipal, pour les besoins du service des agents municipaux ;
 - 15.4. Engagement d'un employé communal dans le groupe d'indemnité A1, sous-groupe administratif, pour les besoins du service culturel ;
 - 15.5. Engagement d'un employé communal dans le groupe d'indemnité B1, sous-groupe technique, pour les besoins du service technique (section bâtiments communaux) ;
 - 15.6. Promotion d'un fonctionnaire communal ;
 - 15.7. Décision individuelle de classement de plusieurs employés communaux ;
16. Personnel de l'office social :
 - 16.1. Engagement d'un salarié à tâche intellectuelle – avis ;
 - 16.2. Fixation de la rémunération de salariés à tâche intellectuelle – avis.

Convoqué à Hesperange, le 13 mars 2026.

Le collège des bourgmestre et échevins.